

## DEMANDE DE CRÉDIT AGPM

Organisme prêteur : SOCRAM Banque

SA au capital social de 70 000 000 € inscrite au RCS de NIORT numéro 682 014 865 - 2 rue du 24 février  
BP 8426 - 79 092 NIORT Cedex 9 - Mandataire d'assurance - N° ORIAS : 08044968 (www.orias.fr). AGPM agit en qualité  
d'intermédiaire en opération de banque pour le compte de Socram Banque sous réserve d'acceptation par l'organisme prêteur  
SOCRAM Banque. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou  
plusieurs prêts d'argent. Délai légal de rétractation.

### 1 Crédit acquisition véhicule :

- |                                                         |                                                      |
|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Auto                           | <input type="checkbox"/> 2 roues non immatriculables |
| <input type="checkbox"/> bateau à moteur/bateau à voile | <input type="checkbox"/> Mobil home                  |
| <input type="checkbox"/> Camping-car                    | <input type="checkbox"/> Remorque                    |
| <input type="checkbox"/> Caravane                       | <input type="checkbox"/> Véhicule aménagé            |
| <input type="checkbox"/> 2 roues immatriculables        | <input type="checkbox"/> Véhicule utilitaire         |
- Je souhaite obtenir gratuitement et sans engagement de ma part le devis d'assurance automobile correspondant*

### 2 Crédit travaux :

- Amélioration de l'habitat
- Je souhaite obtenir gratuitement et sans engagement de ma part le devis d'assurance habitation correspondant*

### 3 Crédit divers :

- Apprentissage de la conduite/Permis à 1 € par jour

### 4 Crédit personnel :

- Crédit jeune parrainé
- Prêt personnel

Votre conseiller :

Nom de l'emprunteur :

Pour vous, on s'engage jusqu'au bout



## RENSEIGNEMENTS SUR LE BIEN OBJET DU CREDIT

CREDIT ACQUISITION OU REPARATION DE VEHIUCULE

véhicule tourisme <input type="checkbox"/> neuf <input type="checkbox"/> occasion <input type="checkbox"/> vendu par : professionnel <input type="checkbox"/> particulier <input type="checkbox"/> réparations <input type="checkbox"/> reprise de location avec option d'achat (L.O.A. ou leasing) <input type="checkbox"/> renégociation d'un prêt véhicule (mis en place par un autre organisme que SOCRAM) <input type="checkbox"/>	moto <input type="checkbox"/> bateau <input type="checkbox"/> caravane <input type="checkbox"/> autre <input type="text"/> marque <input type="text"/> modèle <input type="text"/> puissance <input type="text"/> n° de série <input type="text"/> n° d'immatriculation <input type="text"/> millésime <input type="text"/> date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation <input type="text"/> kilométrage <input type="text"/> nom ..... adresse ..... date de livraison prévue (impératif) <input type="text"/> • le montant financé ne doit pas excéder la valeur Argus du véhicule ou sa valeur "à dire d'expert" • le sociétaire doit avoir 13 mois d'ancienneté dans la mutuelle • organisme prêteur initial ..... • organisme prêteur initial ..... • financement : plafonné à 100% du capital restant dû <p style="text-align: center;"><b>Occasion : prêt limité à la valeur argus du véhicule</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CREDIT TRAVAUX

Propriétaires exclusivement. Préciser la nature des travaux envisagés, s'il s'agit d'une résidence principale ou secondaire et indiquer l'adresse du bien : .....

.....

.....

CREDIT DIVERS

Type du crédit :     Projet jeune     Projet personnel

Permis à 1 € par jour     A moto     B auto     600 €     800 €     1 000 €     1 200 €

## PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération ou montant du capital restant dû :	<input type="text"/>	€
Apport personnel :	<input type="text"/>	€
Montant du crédit sollicité :	<input type="text"/>	€
Durée du prêt	<input type="text"/>	mois
Montant des remboursements :	<input type="text"/>	€

**IMPORTANT : en cas d'accord, le chèque correspondant est remis à l'emprunteur, libellé au nom du tiers habilité (réparateur, vendeur, organisme prêteur, entrepreneur....).**

Je souhaite souscrire l'assurance Décès/Incapacité Totale de travail facultative :     oui     non

• Si oui     pour moi-même     à 100 %  
                   pour mon conjoint     à 100 %

Avez-vous déjà bénéficié d'un crédit Socram ?     Non     Oui - en quelle année ?   

L'emprunteur soussigné, reconnaît sur l'honneur le caractère exact et complet des renseignements ci-dessus permettant l'établissement de l'offre de crédit. Toute erreur, omission ou fausse déclaration entraînerait l'annulation de l'offre.

Fait à ..... le

Signature :   
*(précédée de la mention manuscrite "certifié sur l'honneur exact et sincère")*

- ③ *salaire net (déduction faite des retenues sociales et fiscales) établi sur la moyenne des 3 derniers mois,*
- ④ *allocations familiales, allocations logement, etc.,*
- ⑤ *pensions alimentaires reçues, revenus locatifs, etc.,*
- ⑥ *mensualités de remboursement des prêts pour acquisition de la résidence (principale ou secondaire),*
- ⑦ *pensions alimentaires versées, prêts à la consommation, crédits permanents, etc.*

## PIÈCES À JOINDRE (en photocopies uniquement)

### Votre situation personnelle :

- si vous êtes marié(e), veuf(ve) ou divorcé(e) : photocopie de votre livret de famille (\*),
- si vous êtes célibataire : photocopie recto-verso de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité (\*),
- jugement de divorce (ou de séparation de corps), précisant le montant de la pension alimentaire et/ou de la prestation compensatoire,
- relevé d'identité bancaire du compte sur lequel seront effectués les prélèvements,  
(\* ) y apposer la mention manuscrite "certifié conforme à l'original" puis dater et signer.

### Vos revenus :

- trois derniers bulletins de solde, salaire et/ou pension, de l'emprunteur et de son conjoint (ou de la caution éventuelle),
- relevés de(s) compte(s) bancaire(s) de l'emprunteur et de son conjoint ou concubin(e) (ou de la caution éventuelle) pour les trois derniers mois (1),
- certificat de position militaire indiquant la date de fin d'engagement ou contrat de travail à durée indéterminée en cas d'ancienneté dans l'emploi inférieure à un an,
- dernier avis d'imposition,
- pour les professions non salariées : bilan ou déclaration de résultats des 3 derniers exercices (1)  
(1) uniquement pour les prêts à partir de 18 300 € ou les prêts de type «projets personnels».

### Vos charges :

Nous pouvons être amenés à demander des documents ou justificatifs au vu de l'étude du dossier, notamment quittances de loyer, contrat(s) de prêt(s) et tableau(x) d'amortissement des prêts en cours.

### Pour un crédit acquisition de véhicule : durée entre 12 et 84 mois

Jusqu'à 180 mois pour camping-car ou bateau

- pour les biens neufs : bon de commande ou facture pro forma,
- pour les biens d'occasion :
  - en cas de vente par un professionnel : bon de commande ou facture pro forma,
  - en cas de vente par un particulier : promesse de vente (comportant les identités du vendeur et de l'acheteur, le descriptif du bien et le prix convenu), un certificat de non-gage et la photocopie de la carte grise (acte de francisation pour les bateaux),
  - en cas de reprise de L.O.A. : contrat de location avec décompte de cession en cas de remboursement anticipé et montant du dépôt de garantie,
- pour une renégociation de prêt véhicule : photocopie du tableau d'amortissement ainsi que des relevés de compte attestant du règlement des trois dernières échéances.
- pour les réparations : devis et photocopie de la carte grise.

### Pour un crédit travaux : durée entre 6 et 120 mois, montant du prêt entre 750 € et 21 500 €

Propriétaires exclusivement

**Crédit Travaux :** financement des travaux ou des matériels nécessaires à leur exécution

- justificatif de propriété (copie de l'acte de vente,...)
- devis des travaux à réaliser pour l'accord de financement
- factures non acquittées pour le déblocage des fonds
- justificatif d'identité et dernier relevé de compte de l'emprunteur et du co-emprunteur si le sociétaire a moins de 3 mois d'ancienneté.

### Pour un crédit divers : durée variable selon l'opération

**Crédit Réparation de véhicule :** durée entre 6 et 24 mois, montant du prêt compris entre 750 € et 21 500 €

- devis et photocopie de la carte grise pour instruction du dossier
- facture à fournir pour déblocage des fonds.

**Crédit «Projet jeune» :** durée entre 13 et 72 mois, montant de prêt entre 1 500 € et 8 000 € - pour un jeune de 18 à 25 ans au plus à la date d'émission de l'offre

- financement des études, activité sportive, matériel Hi-Fi, informatique, permis de conduire...
- pas de justificatif d'achat, mais présence obligatoire de l'un voire des deux parents en qualité de co-emprunteur en cas d'insuffisance des revenus de l'emprunteur, ou si celui-ci est à charge fiscalement. Ce co-emprunteur devra avoir une antériorité d'au moins 13 mois à l'AGPM et disposer de revenus.

N.B. : chèque établi exceptionnellement à l'ordre du «jeune» concerné

**Permis à un euro par jour :** durée entre 20 et 40 mois pour 30 euros de remboursement net par mois, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (pour la tranche de 16 à 18 ans, les parents sont emprunteurs ; au-delà, ils peuvent être co-emprunteurs).

- Photocopie du contrat de formation signé par l'emprunteur et l'auto-école concernée

**Projet personnel :** durée entre 13 et 60 mois ; montant de prêt entre 1 500 € et 21 500 €. Seuls la situation personnelle ainsi que les revenus et charges de l'adhérent sont à justifier.

**N.B. : cette liste n'est pas exhaustive. Nous pouvons être amenés à demander des pièces complémentaires.**

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite «informatique et libertés», le fichier de données constitué est exclusivement utilisé pour les besoins de la gestion des activités et des partenariats du Groupe AGPM qui s'interdit de le louer ou de l'échanger, préservant ainsi le caractère confidentiel des éléments communiqués. Vous pouvez toutefois vous opposer à leur utilisation à des fins commerciales en cochant la case ci-contre ☐. Vous disposez également d'un droit d'accès et de rectification qui peut être exercé auprès de son Président- directeur général, responsable du fichier, en vous adressant au Groupe AGPM Correspondant Informatique et Libertés rue Nicolas Appert 83076 TOULON CEDEX 9.



#### Association Générale de Prévoyance Militaire Familles

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Journal officiel du 1<sup>er</sup> août 1998  
SIRET 419 710 330 00012 APE 9499Z - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON Cedex 9

#### Association Générale de Prévoyance Militaire

Association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - Journal officiel du 8 novembre 1951  
SIRET 775 713 704 00010 APE 9499Z - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON Cedex 9

\*32 22 depuis la France métropolitaine (appel gratuit) et le + 33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger (Drom, Pom inclus).